AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP22-9-76004660

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE

(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100 REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL

C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W

Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 79 - 8 septembre 1976 Abonnement annuel : 50 F

ARBORICULTURE FRUITIERE

Carpocapse des pommes et des poires

Dans notre avis du 2 août, nous préconisons une protection des vergers durant tout le mois d'août. Dans certains cas des pénétrations semblent avoir eu lieu dans la dernière semaine du mois.

Le 2ème vol de carpocapse est à l'heure actuelle pratiquement terminé ce qui n'exclut cependant pas encore quelques pénétrations larvaires en secteurs très favorables jusqu'à la mi-septembre.

Maladies de conservation

Les risques de contamination sont jusqu'ici très faibles ; se reporter à notre avis du 2 août sur les délais d'utilisation des fongicides préconisés contre ces maladies.

Lutte contre les bactérioses des arbres fruitiers à noyau

Il est recommandé d'effectuer un premier traitement cuprique dès la fin de la récolte sur cerisiers, pruniers ... à la dose de 250 g de cuivre métal/hl.

Ne pas attendre la chute des feuilles pour exécuter celui-ci. Les premières contaminations sont à craindre lors des prochaines pluies.

GRANDE CULTURE

Dégâts de noctuelles sur feuillage des betteraves

Des dommages, parfois sérieux, se remarquent actuellement sur feuillage de betteraves, occasionnés par des chenilles de noctuelles (vers gris) du genre Mamestra.

Ces chenilles ne sont pas à confondre avec celles qui ont provoqué jusqu'à ces derniers temps des dégâts sur les racines.

Il s'agit de la deuxième génération du ravageur dont le feuillage des cultures a déjà eu à souffrir au cours de la seconde quinzaine de juin.

Actuellement les chenilles mesurent en moyenne 2,5 cm à 3 cm ce qui laisse prévoir des dommages encore au moins d'une importance identique à ceux actuellement constatés.

P.1153

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET

Indépendamment de la réduction de l'activité des plantes, la perte de feuillage, si elle est importante, peut amener une "repousse" préjudiciable à la richesse des racines en sucre.

La lutte contre les chenilles de noctuelles, déjà difficile, est très malaisée actuellement, tant par la taille des chenilles que par l'abaissement des températures moyennes ne permettant pas aux insecticides de jouer avec une pleine efficacité. Il convient donc d'être très circonspect dans la réalisation d'un traitement.

Celui-ci ne peut se concevoir que pour des pièces actuellement très atteintes (30 à 50 % de feuillage détruit) et devant être arrachées après le 15 octobre.

Ces chenilles sont très mal contrôlées par des appâts insecticides. On doit recourir à des pulvérisations à doses très fortes

par exemple : parathion éthyl (350 g/ha/ma) + endosulfan (875 g/ha/ma).

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

H. de MEIRLEIRE

A. GODIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire Champagne,

J. DELATTRE.

n° du papier de presse 529 AD